**43ème session de l'Examen Périodique Universel**

**Examen du Mali**

2 mai 2023

**Déclaration de l'Autriche**

L'Autriche souhaite la bienvenue à la délégation du Mali et la remercie pour sa présentation.

Nous félicitons le gouvernement du Mali pour les efforts qu'il a déployés pour mettre en œuvre les recommandations depuis le dernier examen.

Dans le même temps, nous constatons des lacunes dans certains domaines et souhaitons donc formuler les recommandations suivantes:

1. Renforcer le cadre de lutte contre l'impunité pour les violations des droits de l'homme et assurer l'accès au soutien, à la vérité et à la réparation pour les victimes, en particulier les femmes et les enfants, au niveau regional.
2. Protéger les droits conformément à l'article 19 du Pacte international relatif aux droits civils et politiques (PIDCP) afin de garantir que les activités puissent être menées librement, en particulier pour les journalistes, la société civile et les défenseurs des droits.
3. Accorder une attention particulière aux droits des femmes et des enfants dans le nouveau projet de Constitution, agir contre les mariages forcés, les violences et les mutilations génitales, et lutter contre le travail des enfants et le recrutement d'enfants soldats.
4. Garantir une éducation de qualité pour les filles et les garçons, en particulier dans les zones de conflit, en allouant des ressources pour améliorer les infrastructures et le matériel pédagogique et en mettant en œuvre des mesures pour décourager les enfants, en particulier les filles, d'abandonner l'école.

Je vous remercie de votre attention.